

Retranscription de la vidéo de présentation de la CNCDH  
« Qui veille au respect des droits de l’Homme en France ? »

La vidéo est accessible avec le lien suivant : [https://www.youtube.com/watch?v=ysDauwK\_qGg](https://www.youtube.com/watch?v=J7wgYfKpvJo).]

Vous êtes-vous déjà demandé qui veille au respect des droits de l’homme ?

En France, l’institution dont c’est le rôle est la CNCDH, la Commission Nationale Consultative des droits de l’homme, si vous préférez. La CNCDH est totalement indépendante.

Elle est composée de 64 membres très différents. On y trouve des associations, des juristes, des syndicats, des universitaires, des représentants des religions et bien d’autres.

Elle est née juste après la seconde guerre mondiale. En 1947, en matière de Droits de l'Homme, on avait quelques besoins…

C'est ainsi que son premier président, René Cassin, participe pour la France à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Et aujourd’hui ? C'est vrai, les sujets de manquent pas…

En France, il y a 4 millions de personnes mal logées.

80 % des enfants vivant en bidonvilles et en squats ne sont pas scolarisés.

80% des femmes handicapées ont été victimes de violences.

On compte plus de 100.000 victimes d’esclavage moderne.

Et dans les prisons surpeuplées, les détenus vivent dans des conditions inhumaines…

La CNCDH contrôle le respect par la France de ses engagements internationaux en matière de droits de l’homme.

Par exemple, elle alerte sur les manquements au droit au logement et dénonce les failles des politiques publiques auprès des Nations Unies.

Mais elle ne se contente pas de dénoncer. Elle dialogue avec les pouvoirs publics et tous les acteurs concernés. Elle formule des recommandations pour que ces droits soient assurés.

Enfin, elle contrôle la mise en œuvre de ces recommandations et de celles portées par les Nations UInies.

Bref, elle accompagne tous les acteurs, les pouvoirs publics, les entreprises, les associations… pour que les choses changent en profondeur.

Enfin, la CNCDH se bat pour que chacun prenne conscience qu’il peut agir pour améliorer le respect des droits de l’homme autour de lui.

« La CNCDH, 70 ans d’expertise au service des droits de l’Homme.

Les droits de l’Homme, l’affaire de chacun, l’affaire de tous. »